

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

2^e SÉRIE. — TOME I.

v. 7-8
1851-52



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ
9, RUE DE LA MADELEINE.

1851

« venus à entrer en une aultre maison, je me suis, par la
« licence et dispense, tant de Sa Saincteté, de Sa Majesté
« Catholique et de mes princes Leurs Altezes, l'Archidueq
« et l'Infante, comme aussy l'ayant du Roy Très-Chrestien,
« et de celuy d'Angleterre, mesme de Sa Majesté Impériale,
« que je debvois nommer le premier, et de tant d'autres
« princes, potentats, tant d'Allemagne, France, d'Italie que
« d'autres païs, ausquels j'ay cest honneur d'appartenir et
« de leur estre bien proche apparenté et parent, comme
« aussy de tous mes aultres parents et alliés, à la parfin
« resolu de me remarier avecq mademoiselle Dorothee de
« Croy, fille aînée de monsieur le marquis de Havrech,
« mon oncle, dont à ces fins le traicté de mariage en at esté
« conclud et arresté, en la ville de Brusselles, en présence
« de tous les parents et amis y estant, et depuis, yeelui
« confirmé, arresté, passé et recogneu en la ville de Mons,
« le dix-noeufviesme jour du mois de décembre de l'an-
« née 1605 ; et le jour de devant, le dix-huictiesme jour du
« meme mois et an, fut par monsieur et madame la marquise
« de Havrech, célébré le festin des nopees, en la ville de
« Mons, en l'hostel et maison d'Aimeries (1). »

Le douze du même mois, le mariage avait été célébré, par suite de dispenses de parenté obtenues du pape Paul VIII.

Si l'on doit en croire les Mémoires passablement vantards du noble duc (2), on aurait déployé à l'occasion de ces noces

(1) Depuis le séminaire des Jésuites, et actuellement l'Athénée.

(2) Un autre monument remarquable de la vanité de Charles de Croy, c'est le poëme *épique* sur son expédition de Boue, magnifique vol. in-4^o,

une splendeur et une pompe vraiment royales. Il faut l'entendre énumérer les ambassadeurs envoyés à cette solennité par tous les rois et princes de l'Europe, et les éblouissants joyaux dont ils firent hommage aux nouveaux époux.

Le festin nuptial avait été donné le 18 par les parents de la mariée. Le lendemain, 19, le duc recevait, « à la porte de sa maison, » et accompagné de tous les ambassadeurs, sa nouvelle épouse avec « les hautbois, les solemnités et cérémonies requises. » Puis vient une nouvelle énumération de toutes les magnificences, joyaux, bijoux et parures, qu'il étalait aux yeux de la mariée.

Le lendemain, 20, même traitement « tant au disner que « soupper » à toute la compagnie. L'après-diner, les jésuites, — rien ne se faisait alors sans un peu de jésuites, — donnent au château de Mons une représentation d'une « très belle, docte et somptucuse comédie » à l'honneur des nouveaux mariés. Le soir autre comédie par ceux du collège et école de la ville, en l'hôtel du duc.

Le mardi et le mercredi, toujours *noces et festins*. Le jeudi, les nombreux visiteurs et invités se retirèrent « chascun et sa chascune après qu'on at en tous poinets deffrayé « les ambassadeurs et à chascun d'iceux faict un honorable « présent. »

orné de nombreuses gravures, et l'œuvre de l'un de ses poètes à gages. Voici le titre exact de ce livre rare qui a échappé à l'œil de lynx de M. de Reiffenberg : *Réduction de la ville de Bone par messire Charles, duc de Croy et d'Arschot, prince de Chimay, etc., en l'an 1588, et autres siens faits mémorables, décrits par Jean Bosquet, Montois. A Anvers, de l'imprimerie de Martin Nutius, aux Deux Cigoignes. MDXCIX, avec privilège. In-4°.*

La médaille gravée en tête de cet article a évidemment été faite pour perpétuer le souvenir de ces noces brillantes, mais les deux seuls exemplaires que l'on en connaisse, l'un au cabinet national à Paris, l'autre à Bruxelles; dans la collection de l'État, sont de cuivre, grossièrement coulés, et fort peu en harmonie avec les magnificences racontées par Charles de Croy. Ils en donneraient même une piètre idée à la postérité.

Charles de Croy avait 45 ans à l'époque de son second mariage. Il s'était marié fort jeune encore, avec une femme plus âgée que lui de dix ans. Par système de compensation, sa seconde épouse avait vingt-cinq ans de moins que lui (1).

Sa première femme était une fanatique protestante, la seconde une dévote catholique. C'était avoir la main malheureuse. Quant aux attraits dont les chantres officiels de la maison de Croy ont paré la jeune duchesse, la médaille vient encore malheureusement leur donner un éclatant démenti. Quelle que soit la maladresse du graveur, il est bien difficile de concevoir qu'il ait inventé le singulier profil de Dorothee (2). Et cependant, en présence d'un pareil musée

(1) La mère de Dorothee, Diane de Dammartin, marquise d'Havré, jouissait du droit de battre monnaie du chef de la baronnie souveraine de Fenestrang (Vinstingen), petit pays réuni à la France et faisant partie du département de la Meurthe. On trouve, dans le t. IX du *Münzbelustigung* de Köhler, p. 201, le dessin et la description d'un demi-florin de cette princesse, avec une notice assez étendue sur les seigneurs de Fenestrang.

(2) On peut consulter sur la duchesse de Croy et sur ses portraits une notice de M. Leroy, insérée dans le t. V de la seconde série des *Archives du Nord*, p. 576 et suiv.

de chèvre, comment expliquer l'admiration mondaine du F. Philippe Bosquier, religieux observantin, qui dans l'oraison funèbre du duc, prononcée en chaire, devant les habitants d'Avesnes, affirmait que sa veuve était « la première entre les trois Graces... belle comme Héleine, celle que ravit Paris? etc. ; » comment justifier l'enthousiasme poétique de Jean Loys, Douaisien, et surtout ces vers de son épithalame :

« Sus donc, viens commander que chacun se retire.
« L'attente à ces amants ne sert que de martyr,
« Car le bien désiré chèrement est vendu
« Quand plus par ses délais est de nous attendu. »

Mais laissons là les charmes de la duchesse, et revenons à notre médaille.

Bien que d'une exécution grossière, elle nous a paru intéressante à un double titre.

D'abord elle a échappé aux recherches de Van Loon, puis elle vient augmenter la série des médailles montoises, série fort peu nombreuse ; car Mons est peut-être, comparative-ment à son importance, la ville des Pays-Bas qui a fourni le moins de matériaux à la numismatique.

R. CHALON.
